



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Carole LY
Directrice

Dossier suivi par : Baptiste MONTANGE

Mél : b.montange@inao.gouv.fr

Réf : Z:\02-Transv\0203-Controle\020309-PCC_IGP_AGRO\
PLANS APPROUVABLES

CERTIPAQ
Monsieur le Directeur

84 boulevard du Montparnasse
75 014 PARIS

Objet : Notification d'approbation de plan

Montreuil, le 23 octobre 2025

Monsieur le Directeur,

Je vous informe, qu'en application des articles L 642 - 5 et L 642 -11 du Code rural et de la pêche maritime, j'approuve le plan de contrôle CTP-C-IGP-MLHP-03 concernant l'IGP Melon du Haut-Poitou.

Ce plan de contrôle entre en vigueur selon les mêmes modalités que l'arrêté d'homologation du cahier des charges modifié relatif à l'indication géographique protégée « Melon du Haut-Poitou » publié au journal officiel de la République française, soit le lendemain de ladite publication, sauf mention contraire dans l'arrêté.

Vous devez adresser ce plan de contrôle aux organismes de défense et de gestion des appellations d'origine contrôlées concernées, afin que ces derniers le mettent à disposition des opérateurs, conformément à l'article R.642-54 du Code rural et de la pêche maritime.

Recevez, Monsieur le Directeur, mes sincères salutations.

Carole LY

Copies : MM FIDELE, HAVARD - DT APC
Mme OGNOV, M. KANE – pôle produits agricoles et agroalimentaires

Tél : 01 73.30.38.33
12, RUE HENRI ROL-TANGUY
TSA 30003
93555 MONTREUIL CEDEX
www.inao.gouv.fr